

Avis aux personnes intéressées par une consultation publique sur un projet de règlement modifiant le règlement sur le Plan d'urbanisme

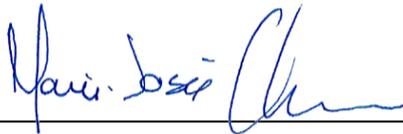
Lors d'une séance tenue le 8 avril 2024, le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro RRU1-11-2024 intitulé : ***Règlement modifiant le règlement sur le Plan d'urbanisme numéro RRU1-2012 aux fins d'identifier et d'atténuer les parties du territoire qui constituent des îlots de chaleur.***

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 6 mai 2024 à 18 h 30, à l'Hôtel de Ville situé au 1370, rue Notre-Dame à Lavaltrie. Au cours de cette assemblée, le maire ou une personne désignée à cette fin expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Le projet de règlement a pour effet d'identifier les parties du territoire sujettes au phénomène d'îlots de chaleur et de prévoir des mesures d'atténuation des effets nocifs ou indésirables qui en découlent.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la soussignée à l'Hôtel de Ville, aux heures normales de bureau ainsi que sur le [site Internet de la Ville](#).

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 12 avril 2024



Marie-Josée Charron, greffière